

**Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.**  
**CAZPIRABO**

Date / mise à jour le: 20.12.2017

**SECTION 1: Identification de la substance / préparation et de la société /entreprise.**

**1.1. Identificateur de produit**

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées significatives : produit phytosanitaire, fongicide

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société :

M.CAZORLA, S.L.  
C/ Aigueta, n° 4  
17761 CABANES (Espagne)  
Téléphone : +34 972 504443  
Téléfax : +34 972 670734  
Adresse e-mail : info@mcazorla.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Organisme / Société	Adresse	Téléphone
ORFILA		+33 1 45 42 59 59
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Rennes CHRU, Hôpital Pontchaillou, Pavillon Clemenceau	2 rue Henri-le-Guilloux 35043 Rennes Cedex 09	+33 2 99 59 22 22
Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Rouen Hôpital Charles Nicolle	1, rue de Germont 76031 Rouen Cedex	
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de BORDEAUX CHU Pellegrin Tripode	Place Amelie Raba-Leon 33076 Bordeaux Cedex	+33 5 56 96 40 80
Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Grenoble CHRU Hôpital Albert Michallon	BP 217 38043 Grenoble Cedex 09	
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LYON	162, avenue Lacassagne Bâtiment A, 4ème étage 69424 Lyon Cedex 03	+33 4 72 11 69 11
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Marseille Hôpital Sainte Marguerite	270 boulevard de Sainte Marguerite 13274 Marseille Cedex 09	+33 4 91 75 25 25
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48
Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Reims Hôpital Maison Blanche	45, rue Cognac-Jay 51092 Reims Cedex	
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de STRASBOURG Hôpitaux universitaires	1 Place de l'Hôpital BP 426 67091 Strasbourg Cedex	+33 3 88 37 37 37
Centre Antipoisons et de Toxicovigilance de Toulouse Hôpital Purpan, Pavillon Louis Lareng	Place du Docteur Baylac 31059 Toulouse Cedex	+33 5 61 77 74 47
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LILLE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LILLE	0 800 59 59 59
C.H.R.U	C.H.R.U	+33 3 83 22 50 50

**SECTION 2: Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 (par voie orale)  
Eye Dam./Irrit. 2  
Aquatic Acute 1  
Aquatic Chronic 1

# Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications. CAZPIRABO

Date / mise à jour le: 20.12.2017

H302, H319, H400, H410, EUH401

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, se référer au texte intégral dans la section 16.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Système Général Harmonisé (SGH) en vigueur en France.



**Mention d'avertissement: Attention**

### **Mention de Danger:**

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

### **Conseil de Prudence (Prévention):**

P264 : Après manipulation, se laver soigneusement avec de l'eau et du savon.

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 : Porter une protection pour les yeux.

P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.

### **Conseils de prudence (Intervention):**

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P301 + P312 : EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P330 : Rincer la bouche.

P391 : Recueillir le produit répandu.

### **Conseils de Prudence (Stockage):**

P405 : Garder sous clef.

### **Conseil de Prudence (Élimination):**

P501 : Faire éliminer le contenu/réceptacle dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Délai de rentrée : 6 heures

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage : 3-Pyridinecarboxamide, 2-chloro-N-(4'-chloro[1,1'-biphényl]-2-yl)-, pyraclostrobine

## 2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Voir section 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Si cela est pertinent, des informations sont données dans cette section sur d'autres dangers qui ne donnent pas lieu à classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

## **SECTION 3: Composition / Information sur les composants**

### 3.1. Substances

**Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.**  
**CAZPIRABO**

Date / mise à jour le: 20.12.2017

Pas applicable

**3.2. Mélanges**

Caractérisation chimique

produit phytosanitaire, fongicide, granulés dispersibles dans l'eau

Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

3-Pyridinecarboxamide, 2-chloro-N-(4'-chloro[1,1'-biphenyl]-2-yl)-

Teneur (W/W): 25,2 % Aquatic Chronic 2

Numéro CAS: 188425-85-6 H411

pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxy-méthyl]phényl}(Nméthoxy)  
carbamate de méthyle

Teneur (W/W): 12,8 % Acute Tox. 3 (Inhalation - brouillard)

Numéro CAS: 175013-18-0 Skin Corr./Irrit. 2

Numéro INDEX: 613-272-00-6 STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)

Aquatic Acute 1

Aquatic Chronic 1

Facteur M - aiguë: 100

Facteur M - chronique: 10

H315, H331, H335, H400, H410

alkylnaphtalène sulfonate de sodium, polymère avec aldéhyde formique

Teneur (W/W): < 15 % Skin Corr./Irrit. 2

Eye Dam./Irrit. 2

H319, H315

sulfate d'ammonium

Teneur (W/W): < 15 %

Numéro CAS: 7783-20-2

Numéro-CE: 231-984-1

Numéro d'enregistrement REACH:

01-2119455044-46

gel de silice, précipité, sans cristaux

Teneur (W/W): < 15 %

Numéro CAS: 112926-00-8

Numéro d'enregistrement REACH:

01-2119379499-16

Kaolin

Teneur (W/W): < 5 %

Numéro CAS: 1332-58-7

Numéro-CE: 310-194-1

sulfate de sodium

Teneur (W/W): < 5 %

Numéro CAS: 7757-82-6

Numéro-CE: 231-820-9

Numéro d'enregistrement REACH:

01-2119519226-43

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral dans la section 16.

**SECTION 4: Premiers Secours**

**4.1. Description des premiers secours**

Retirer les vêtements souillés.

# Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications. CAZPIRABO

Date / mise à jour le: 20.12.2017

**Après inhalation:** Repos, air frais, secours médical.

**Après contact avec la peau:** Laver à fond avec de l'eau et du savon.

**Après contact avec les yeux:** Laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

**Après ingestion:** Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11., A ce jour, aucun autre symptôme ou effet important n'est connu.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction recommandés:*

eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse

*Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:* dioxyde de carbone

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

monoxyde de carbone, chlorure d'hydrogène, dioxyde de carbone, oxydes d'azote, composé organochloré, oxydes de soufre

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussières. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser à l'aide d'un matériau liant les poussières et éliminer.

Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

Éviter le dégagement de poussières. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Eviter la formation de poussières. La poussière peut former avec l'air un mélange explosible. Prevoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'humidité. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés dans la section 1, l'avis mentionné dans cette section 7 doit être respecté.

## **SECTION 8: Contrôle de l'exposition / Protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

#### Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

1332-58-7: Kaolin

VME 10 mg/m<sup>3</sup> (VLEP-INRS (FR))

Limite donnée à titre indicatif

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

#### Équipement de protection individuelle

**Protection respiratoire:** Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: Filtre à particules d'efficacité moyenne pour particules solides et liquides (par ex. EN 143 ou 149, type P2 ou FFP2).

**Protection des mains:** Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

**Protection des yeux:** Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

**Vêtements de protection:** Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

#### **Mesures générales de protection et d'hygiène**

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des mesures spécifiques pour le contrôle de l'exposition et la protection individuelle sont données en section 15.

## **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique: granulés, extrudé(s)

# Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications. CAZPIRABO

Date / mise à jour le: 20.12.2017

Couleur:	brun(e)
Odeur:	odeur modérée, de fumée
Seuil olfactif:	Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.
Valeur du pH:	env. 6 - 8 (1 %(m), 20 °C) (sous forme de suspension)
domaine de fusion:	env. 50 °C
Point d'ébullition:	non applicable, Ne peut être déterminé, la substance/le produit se décomposant.
Point d'éclair:	non applicable
Vitesse d'évaporation:	non applicable
Inflammabilité:	pas facilement inflammable (Directive 84/449/CEE, A.10)
Limite inférieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Limite supérieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Pression de vapeur:	négligeable
Densité:	env. 1,51 g/cm <sup>3</sup> (20 °C) (Ligne directrice 109 de l'OCDE) env. 12,6016 Lb/USg (68 °F)
densité de vapeur relative (air):	non applicable
Solubilité dans l'eau:	dispersible
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):	non applicable
Auto-inflammabilité:	température: 328 °C (Méthode: Directive 92/69/CEE, A.16)
Décomposition thermique:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité dynamique:	Non applicable, le produit est un solide.
Risque d'explosion:	aucune propriété explosive
Propriétés comburantes:	non comburant (Directive 92/69/CEE, A.17)

## 9.2. Autres informations

Densité apparente: env. 600 kg/m<sup>3</sup>

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### 10.4. Conditions à éviter

Voir les renseignements sur l'entreposage à la section 7.

### 10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:  
acides forts, bases fortes, oxydants puissants

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

# Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

## CAZPIRABO

Date / mise à jour le: 20.12.2017

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### **SECTION 11: Informations toxicologiques**

#### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

##### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Toxicité modérée après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): env. 1.490 mg/kg

CL50 rat (par inhalation): > 5,4 mg/l 4 h

DL50 rat (par voie cutanée): > 2.000 mg/kg

##### Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Peut entraîner de légères irritations aux yeux. Non-irritant pour la peau.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant (Ligne directrice 404 de l'OCDE)

Lésion oculaire grave/irritation lapin: légèrement irritant (Ligne directrice 405 de l'OCDE)

##### Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau.

Données expérimentales/calculées:

test de Buehler modifié cobaye: non sensibilisant

##### mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

##### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les différentes études réalisées sur animaux n'ont pas montré d'effets cancérogènes.

##### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

##### Toxicité pour le développement

# Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

## CAZPIRABO

Date / mise à jour le: 20.12.2017

Evaluation du caractère tératogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : 3-Pyridinecarboxamide, 2-chloro-N-(4'-chloro[1,1'-biphenyl]-2-yl)-*

*Evaluation de la toxicité après administration répétée:*

*Des effets adaptatifs ont été observés en expérimentation animale, après exposition répétée.*

Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

## **SECTION 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 0,042 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (Ligne directrice 203 de l'OCDE)

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 0,08 mg/l, *Daphnia magna* (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie)

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) 4,99 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata* (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : 3-Pyridinecarboxamide, 2-chloro-N-(4'-chloro[1,1'-biphenyl]-2-yl)-*

*Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):*

*Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).*

*Données relatives à : pyraclostrobine*

*Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):*

*Difficilement biodégradable.*

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : Boscalid techn.*

*Potentiel de bioaccumulation:*

*Facteur de bioconcentration: 57 - 70 (28 j), *Oncorhynchus mykiss**

*Ne s'accumule pas dans les organismes.*

*Données relatives à : pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-*

*yl-oxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle*

*Potentiel de bioaccumulation:*

*Facteur de bioconcentration: 379 - 507, *Oncorhynchus mykiss* (Méthode OCDE 305)*

*L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.*

**Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.**  
**CAZPIRABO**

**Date / mise à jour le: 20.12.2017**

**12.4. Mobilité dans le sol**

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : Boscalid techn.*

*Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:*

*Adsorption sur les sols: Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides. La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.*

*Données relatives à : pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle*

*Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:*

*Adsorption sur les sols: Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides. La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.*

**12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT

(Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

**12.6. Autres effets néfastes**

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

**12.7. Indications complémentaires**

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

**Emballage non nettoyé:**

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

**Transport terrestre**

ADR

Numéro ONU ..... UN3077  
Nom d'expédition des Nations unies: ..... MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE  
L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (contient BOSCALID,  
PYRACLOSTROBINE)  
Classe(s) de danger pour le transport: ..... 9, EHSM  
Groupe d'emballage: ..... III  
Dangers pour l'environnement: ..... oui  
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: ..... Code de restriction en tunnel: E

RID

Numéro ONU ..... UN3077  
Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DEL'ENVIRONNEMENT, SOLIDE,  
N.S.A. (contient BOSCALID,  
PYRACLOSTROBINE)  
Classe(s) de danger pour le transport: ..... 9, EHSM  
Groupe d'emballage: ..... III

**Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.**  
**CAZPIRABO**

**Date / mise à jour le: 20.12.2017**

Dangers pour l'environnement: .....oui  
 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: .....Aucun connu

**Transport fluvial intérieur**

ADN

Numéro ONU .....UN3077  
 Nom d'expédition des Nations unies:.....Matière DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (contient BOSCALID, PYRACLOSTROBINE)  
 Classe(s) de danger pour le transport: .....9, EHSM  
 Groupe d'emballage: .....III  
 Dangers pour l'environnement: .....oui  
 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: .....Aucun connu  
 Transport par voie navigable en bateau/citerne: .....Non évalué

**Transport Maritime**

IMDG  
 Numéro ONU UN 3077  
 Nom d'expédition des Nations Unies Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, N.S.A. (contient Boscalid, Pyraclostrobine)  
 Classe(s) de danger pour le transport 9, EHSM  
 Groupe d'emballage III  
 Dangers pour l'environnement Oui  
 Polluant Marin : Oui  
 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun connu

**Sea Transport**

IMDG  
 Un Number UN 3077  
 UN proper shipping name Environmentally hazardous, solid, N.O.S. (contains Boscalid,pyraclostrobin)  
 Transport Hazard Class(es) 9, EHSM  
 Packing group III  
 Environmental Hazards Yes  
 Marine Pollutant : YES  
 Special precautions for user None known

**Transport Aérien**

IATA / ICAO  
 Numéro ONU UN 3077  
 Nom d'expédition des Nations Unies Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, N.S.A. (contient Boscalid, Pyraclostrobine)  
 Classe(s) de danger pour le transport 9, EHSM  
 Groupe d'emballage III  
 Dangers pour l'environnement Oui  
 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun connu

**Air Transport**

IATA / ICAO  
 Un Number UN 3077  
 UN proper shipping name Environmentally hazardous, solid, N.O.S. (contains Boscalid,pyraclostrobin)  
 Transport Hazard Class(es) 9, EHSM  
 Packing group III  
 Environmental Hazards Yes  
 Special precautions for user None known

**14.1. Numéro ONU**

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.4. Groupe d'emballage**

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations

# Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications. CAZPIRABO

Date / mise à jour le: 20.12.2017

respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Règlement	Non évalué
Expédition approuvée	Non évalué
Nom de la pollution	Non évalué
Catégorie de la pollution	Non évalué
Type de Navire	Non évalué

### Transport in bulk according to Annex II of MARPOL 73/78 and the IBC Code

Reglementation	Not evaluated
Shipment approved	Not evaluated
Pollution Name	Not evaluated
Pollution Category	Not evaluated
Ship Type	Not evaluated

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique(s) de la nomenclature ICPE (France): 4510

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 9, 25

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Recommandations BASF

Pendant le chargement/mélange et le nettoyage du pulvérisateur, pour se protéger l'opérateur doit porter :

- des gants en nitrile certifiés EN 374-3,
- une combinaison de travail en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage d'au moins 230 g/m<sup>2</sup> avec traitement déperlant,
- des bottes,
- un équipement de protection individuel partiel (blouse) de catégorie III et de type PB(3) à porter par-dessus la combinaison précitée.
- Il est recommandé des lunettes de sécurité ou un écran facial.

Pendant l'application :

- une combinaison de travail en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage d'au moins 230 g/m<sup>2</sup> avec traitement déperlant,
- des gants en nitrile certifiés EN 374-3, si intervention à l'extérieur de la cabine

Délai de rentrée dans la culture : 24 heures.

SP 1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

SPe 3.50 : Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 50 par rapport aux points d'eau.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent en section 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

## SECTION 16: Autres informations

Pour une utilisation appropriée et en toute sécurité de ce produit, merci de vous référer aux conditions indiquées sur l'étiquette du produit.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés dans les sections 2 et 3:

Acute Tox.	Toxicité aiguë
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Aquatic Acute	Danger pour le milieu aquatique - aigu

**Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.**  
**CAZPIRABO**

**Date / mise à jour le: 20.12.2017**

Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
STOT SE	Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.